



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

À Toulouse, le 5 mars 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **RAPPEL CONCERNANT L'INTERDICTION D'ORGANISER DES RASSEMBLEMENTS FESTIFS (CARNAVAL, ETC...) SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Cette période de l'année est traditionnellement l'occasion d'organiser des événements festifs et des défilés sur la voie publique liés à la tradition du carnaval.

Compte-tenu de la situation sanitaire qui reste inquiétante, **Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, rappelle que l'organisation de rassemblements et de défilés en lien avec la tradition du carnaval ne peut pas se tenir cette année, et en appelle à la responsabilité de chacun.**

**S'ils répondent à un besoin légitime de convivialité, ces rassemblements à caractères festifs sont propices au brassage des populations et au non respect des mesures barrières.**

Ils ne peuvent donc que contribuer à une accélération de la propagation de l'épidémie de Covid-19 et à menacer la capacité d'accueil des établissements sanitaires du département. Il est à noter qu'au 4 mars, le taux d'incidence en Haute-Garonne, toutes classes d'âge confondues, est de 189,2/100 000 habitants.

**C'est la raison pour laquelle ce type de manifestation ne fait pas partie des exceptions prévues à l'interdiction des regroupements de plus de six personnes sur l'espace public édictées par le décret du 29 octobre 2020 modifié. Ces événements festifs ne sont donc pas autorisés.**

Pour rappel :

- le port du masque chirurgical est obligatoire sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135€ ;
- Les rassemblements ou réunions sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public de plus de six personnes sont interdits. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135€ ;
- Les organisateurs s'exposeront à six mois d'emprisonnement et 7500 euros d'amende.

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES  
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72  
16

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30  
75

Jennifer RIEU  
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28  
31

05 34 45 34 45 - communication@occitanie.gouv.fr

  @prefetoccitanie  
[www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués](http://www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués)